

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole Modèle, 2de classe (F).—M. F. X. Pagé.

Ecole Modèle, 2de classe (F et A).—Mlle M. Nolette, Clorinthe Talbot.

Ecole élémentaire, 1ère classe (F).—Mlles M. Émile Chrétien, Octavie Delagrave, Rose de Lima Marecau, Emma Moreau, Mme Ephrem Paquet *alias* Scraphine Lamothé et Amanda Tanguay.

Ecole élémentaire, 1ère classe (A). Mlle Johanna Emily Deegan.

Ecole élémentaire, 1ère classe (F et A).—Mlle Mary Zoé Green.

Ecole élémentaire, 2ème classe (F).—Mlle Marie-Louise Boissonnault, M. Julie Boisvert, Arthémise Caron, Josephine Demers, Angèle Ducloux, Elizabeth Denis, Marguerite Gagnon, Elmire Gosselin, Mélanie Mailhot, Clarence Alphonsine Mayrand, Dina Parent, Céline Pelletier et Sophie Célaire Vachon.

Ecole élémentaire, 2de classe (A) Mlles Flore Talbot et Mary White.

2 août 1870.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1ère classe (F).—Mlles Marie Rose de Lima Gôté et Marie-Louise Dufour.

Février 1870.

Ths. Z. CLOUTIER,
Secrétaire.

BUREAU DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1ère classe (F).—Mlle Virginie Claire Desbiens, Marie Elide Georgianne Desgagné, Marie Victorine *alias* Vitaline Lavoie et Marie Demerise Tremblay.

Ecole élémentaire, 2de classe (F).—Mlle Emilie Boulianne.

Mai 1870.

Ths. Z. CLOUTIER,
Secrétaire.

BUREAU DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1ère classe (F).—Mlle Marie Honora Grenon.

Août 1870.

Ths. Z. CLOUTIER,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JANVIER ET FÉVRIER, 1871.

Le Recensement.

Nous publions dans une autre colonne un article du *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe sur le Recensement. Cet article très-bien écrit renferme de sages avis au sujet de l'exactitude des renseignements que chacun devra fournir; nous y attirons l'attention de nos lecteurs. Comme il y est dit avec raison que: "ce recensement est appelé à faire l'histoire actuelle du pays en faisant connaître sa population, ses religions, ses moyens, ses ressources et ses produits" nous ajouterons qu'il fera aussi connaître les progrès de l'Instruction Publique depuis plusieurs années. Si ce recensement est fait avec exactitude, on constatera que cette Province n'est pas aussi surpassée qu'on le dit par aucune des provinces-sœurs ni par le nombre des maisons d'éducation ni par celui des jeunes gens qui y reçoivent l'instruction. Il est donc de notre devoir de recommander à tous la plus grande exactitude dans les renseignements qui doivent être fournis; mais c'est surtout à ceux qui sont à la tête des maisons d'éducation, aux instituteurs et institutrices que nous conseillerons la lecture de l'article reproduit; en le lisant, ils se convaincront de l'importance de

ces renseignements pour l'avenir de notre beau pays. Une preuve de l'importance qu'on y attache est l'ordre, la clarté et le travail que l'on trouve dans les blancs préparés par des hommes d'expérience pour être mis entre les mains des énumérateurs. Nous trouvons dans un journal anglais de Montréal (le *Montreal Gazette*) des extraits de ces blancs et nous croyons être utile à nos lecteurs en traduisant une partie de ces extraits. On pourra se former ainsi une idée du nombre et de l'importance des questions qui seront soumises à chacun par les énumérateurs.

"Dans la première liste qui est en même temps la plus importante, il s'agit de tout ce qui concerne la population actuelle, et afin d'obtenir les renseignements les plus complets sur chaque habitant de chaque localité on a fait choix de douze questions qui répondent admirablement à ce but. Naturellement on demandera avant tout le nom, le sexe et l'âge. Puis on questionnera sur la nationalité ou l'origine, la religion, le métier ou la profession. Viendra ensuite la question de *société*: marié, non marié ou veuf? L'examen se continuera ensuite par des questions relatives à l'instruction: combien de membres de la famille vont à l'école? s'il y a des personnes au-dessus de vingt ans qui ne savent ni lire ni écrire et s'il y en a, combien? Enfin on s'enquiert de la condition physique de chacun des membres de la famille et le chef de la famille est tenu de dire s'il y en a des sourds, aveugles ou muets ou, ce qui est encore plus triste, s'il y a des aliénés.

La seconde cédule devra contenir un rapport des mortalités dans chaque famille en remontant de douze mois au-delà de la date du recensement. Pour chacune des personnes décédées on fera les questions contenues dans la première partie de la première liste ou cédule dont il est question ci-dessus, on marquera aussi le mois et la date précise de chaque décès, la maladie ou l'accident qui en a été cause; puis on ajoutera les remarques qu'on jugera convenables.

La troisième cédule a rapport aux institutions publiques et aux biens immeubles, voitures, ustensiles et tout ce qui s'y rattache: on tiendra compte du nombre d'édifices et du nombre de personnes qu'ils contiennent, ainsi que des propriétés qui appartiennent à l'institution, emplacements pour constructions, habitations, magasins, fabriques, magasins de provisions, et ainsi de suite. Il faut de plus faire connaître en détail les dépendances de l'établissement, telles que fermes et étables, les voitures et chariots d'été et d'hiver, bateaux de plaisir et bateaux pour le travail, le nombre de charmes et de cultivateurs employés. Le nombre de moissonneuses et faucheuses, de bateaux mécaniques, machines à battre le blé, à vannier, enfin tout ce qui a rapport à une ferme doit être entré dans ces listes détaillées non pas sous le titre général d'ustensiles, mais chacun sous le nom et dans la colonne qui lui est propre, de manière qu'on puisse constater facilement et avec précision l'augmentation en fait d'usage des machines industrielles."

En voilà assez pour donner une idée de l'ordre et de la clarté qui règnent dans les moindres détails de ces blancs qui sont entre les mains des énumérateurs. Que sera-ce si nous ajoutons que dans la quatrième cédule, on ne trouvera pas moins de 36 colonnes qui comprennent en détail les plantes, fruits, légumes, et céréales qui croissent dans notre pays! Chaque fruit, chaque légume, comme chaque céréale et chaque plante, a sa colonne. Il ne faut pas cependant s'étonner que l'on entre dans tous ces détails, si l'on songe qu'un pays comme le nôtre dépend surtout pour sa richesse de la culture du sol et du rendement de la terre.